

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°54/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

Absent excusé : Messieurs DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/11/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : REMPLACEMENT ET MISE ET NORMES STERILISATEUR UV STATION EAU POTABLE – DEVIS

Monsieur le Maire rappelle que stérilisateur UV de la station d'eau potable doit être remplacé et mis aux normes compte tenu de sa vétusté.

Monsieur le Maire rappelle que l'agence de l'eau a attribué une subvention d'un montant de 11 235.00 € (soit 30% de 37 453.00 €HT de dépenses subventionnables) et que les deux autres dossiers de demandes de subventions sont en cours (auprès du Département et de l'Etat), pour lesquels la commune a reçu dérogation de commencer les travaux avant attribution des subventions.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MICHELIER pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 31 211.01 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise MICHELIER pour un montant de 31 211.01 €HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 20 novembre 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

